



CR du Conseil de quartier : Charles de Gaulle

Le jeudi 7 décembre 2023 à 19h30,

Espace d'Anglemont - Centre culturel Jean Cocteau

Présent.es pour la municipalité : Lionel BENHAROUS, le Maire, Christophe PAQUIS, Maire-Adjoint en charge de l'espace public, Monsieur Mathias GOLDBERG, Conseiller municipal délégué à la démocratie participative et citoyenne et Madame Lucie FERRANDON, Conseillère municipale déléguée aux droits de l'enfant.

Introduction de M. le Maire

Plusieurs aspects à prendre en compte dans l'aménagement de la Ville :

- Certains travaux s'imposent à la Ville, c'est notamment le cas des travaux réalisés par des concessionnaires publics (eau, gaz, etc) ;
- Certains travaux se réalisent grâce aux possibilités offertes par des partenaires qui financent la majeure partie des aménagements (ex : abords des gares de métro, la réfection de voies après le passage de la géothermie, le *Grand Chemin*)
- Enfin, certains travaux sont réalisés par la Ville pour s'adapter aux nouveaux enjeux : faire face au dérèglement climatique (favoriser les nouvelles mobilités, consommer une énergie plus « propre », végétaliser les espaces publics...) et moderniser le patrimoine communal etc.

Partie 1 : Aménagements dans le quartier

Travaux évoqués :

- **2023/2024** :
 - **Programme privé de construction de logements au 151 rue de Paris** : située au bas de la rue du Garde-chasse, il accueillera 5 logements neufs en accession libre : la ville a veillé au respect des règles du PLUi et à une conduite du chantier ne pénalisant pas la tenue du marché.
 - **L'aménagement autour du « pôle gare » de la Mairie des Lilas** M. PAQUIS présente les travaux en cours de réalisation. Livrés début 2024, ils visent à requalifier et renaturer le centre-ville et favoriser l'intermodalité des transports en lien avec le nouveau schéma de circulation en cours de déploiement dans la ville (évolution de la desserte de bus sur le terre-plein central, amélioration de la pratique cyclable...)
 - **Le réseau de la géothermie par UniGéo** : les travaux consistent à installer les canalisations qui assureront un circuit aller-retour de l'eau depuis la centrale vers les sous stations.
- **2024 / 2025** :
 - **Réhabilitation des logements et commerces du 159 rue de Paris par le bailleur social I3F** : ces logements actuellement insalubres et inoccupés seront réhabilités par I3F pour créer 14 nouveaux logements sociaux. Les commerces situés en RDC seront maintenus et également réhabilités. Le commerce fermé depuis de nombreuses années rouvrira ses portes.



- **La rénovation du Centre municipal de santé** : elle vise à proposer une offre de santé mieux adaptée dans un bâtiment modernisé et fonctionnel : respect du bâtiment existant, prise en compte des besoins des utilisateurs actuels ; mise aux normes d'accessibilité et de sécurité ; respect des exigences environnementales... Les travaux seront réalisés en site occupé.
- **Le Grand chemin par Est ensemble** : le tronçon démonstrateur s'étendra du haut de la rue Paul Langevin à l'avenue Robert Schuman en passant par la place Pierre Brossolette. Les travaux débuteront début 2024 et auront pour objectifs l'amélioration de la pratique cyclable, la création d'espaces de détente et de pratique sportive en plein air, la végétalisation de l'espace public...

2025 :

- **Requalification de la rue de Paris par le Département** :
 - Création d'une piste unidirectionnelle sécurisée entre l'avenue Georges Clémenceau et la rue du Coq français en direction de Paris
 - Piste cyclable unidirectionnelle sécurisée de la rue des Bruyères à la Porte de Paris.
- **Requalification de la rue Georges Clémenceau** : création d'une piste cyclable bidirectionnelle côté Est.

Temps de discussion :

- ➔ **Travaux rue Esther Cuvier** : des habitant.es interrogent les élus sur la nécessité pour Véolia de remplacer les canalisations d'eau. Le Maire indique que ces travaux seront autorisés dès lors que les aménagements aux abords de la station Mairie des Lilas seront suffisamment avancés pour ne pas générer d'encombres ingérables.
- ➔ **Partage de la voirie et apaisement de l'espace public** : des habitant.es expriment leurs craintes quant à la circulation des cyclistes en centre-ville, pas toujours respectueux du Code de la route. Le Maire rappelle que les aménagements liés au plan cyclable visent notamment à faciliter la cohabitation entre tous les usagers de la route. Il rappelle que la Ville a mené une campagne sur le partage de l'espace public et la nécessité pour toutes et tous d'adopter un comportement civique (dossier dans Infos Lilas et affichage sur la ville).
- ➔ **Nouveau marché de collecte des déchets** : ce nouveau marché a pour objectif de réduire la quantité de déchets produits et surtout de mieux les valoriser via le recyclage (déchets alimentaires, cartons, etc). Quelques difficultés ont été recensées lors du lancement du nouveau marché. La Ville fait le lien avec les services d'Est Ensemble pour les corriger.
- ➔ **Rénovation de la piscine Mulinghausen** : le Maire informe les habitants et usagers de la piscine qu'Est ensemble mène actuellement une réflexion sur une rénovation prochaine, rendue complexe par le caractère architectural remarquable du bâtiment.



Le prochain Conseil de quartier aura lieu au printemps 2024

D'ici là, comment contacter mes élu.es ?

- **Permanence d'élu.es** à l'Hôtel de Ville tous les jeudis à 18h et dans un quartier un samedi fois par mois ;
- **Rencontres de proximité** avec les élu.es en pied d'immeubles ;
- **Facebook Live** du Maire avec questions/réponses.